

Remorque de travail (vhc. spécial) *	Marque K R Ø L L	K 25 - D	Fiche d'homologation n° CH 9474 11.
---	---------------------	----------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "K 25-D" sur plaquette du constructeur, à droite à l'avant sur tableau de commande

Numéro du châssis frappé à gauche, à l'avant en haut sur traverse

Signe d'identification du moteur frappé _____

Constructeur F.B. KRØLL A/S, Rødovre (DK) Importateur INTERMAC AG, Zurich

CHASSIS Nombre d'essieux 2 sans suspension - 4 roues

Direction par pivot

Frein de service air comprimé, 2-conduites, expansion interne, indirect, sur les 2 roues avec soupape de relâchement

Frein stationn. mécanique, expansion interne, à vis sur les 2 roues

Dispositif d'attelage : anneau Ø 40 Vitesse max. 30 km/h

MOTEUR DE TRAVAIL

Marque _____ Carbur. _____

Type _____

Position _____ Nombre cyl. _____

Alésage _____ Course _____

Cylindr. _____ cm³ CV-impot. _____

CV-puiss. _____ () à _____ t/m

Retroidissement _____

Bruit _____ dB () à _____ t/m

Amortissement bruit _____

CARROSSERIE Forme grue à chariot mobile

DIMENSIONS Voie AV 400 AR 2080 **) Diam. braquage G _____ DR _____

Empattement 7030 / (/ /)

Longueur 16050 (15130) Dimensions ext. Dimensions int. () longueur

Largeur 2770 * () jusqu'au

Hauteur 3680 centre de

Porte à faux AV 2620 (1700) l'anneau

AR 6400 *

Distance essieu AV - attelage = 1700

Distance essieu AR - attelage = 8730

POIDS Avant 2430 Milieu _____ Arrière 6360 TOTAL 8790 ***

A vide _____

Charge utile _____

Total 2430 _____ 6360 8790

Garantie fabr. _____ 9000

Dimens. pneus 7.50-10 12PR 4.00-15.5 14PR

Charge p. essieu 2800 (7,0) 7000 (5,0) 30 km/h

EQUIPEMENT

Equipement électrique _____ V

Feux de route _____ Avertisseur optique _____

Feux de croisement _____ Feux de position _____

Feux de gabarit AV= ULO CH 1050301/AR=1/ULO CH 1050701 (flèche)

AR vers AV+AR= M+L CH 1 2204 02 (sur ailes)

Essuie-glace _____ [AV= 2/I (E)]

Feux arrières WBC CH 1 0133 03 Catadioptrés [C = 2+2/I (E)]

Feux stop WBC CH 1 0133 03 [AR= 2/III (E)]

Eclair. plaque contr. _____ Plaque forme haute/oblongue _____

Rétroviseur _____ Indic. vitesse _____

Indic. direction clign. 2/ _____

AV _____ latér. _____ AR WBC CH 1013303

Avert. clign. _____ Lampes de travail _____

Cale d'arrêt : 1/290x150x155

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Remorque de travail (vhc.spécial)

Marque & type KRÖLL K 25-D

Homologation n° CH 9474 11

Forme de la carr. grue à chariot mobile

Places ass. : Total _____ (_____ avant)

Poids à vide 8790 Carburant _____

Charge utile - CV _____

Cylindrée _____ cm³

Poids total 8790 Poids de

l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 462

- *) Véhicule spécial: largeur 2770, porte à faux AR 6400, longueur train routier > 18 m
- **) Le ϕ de braquage du train routier est dans la limite de 24/11 m, si l'empattement du véhicule-tracteur ne dépasse pas 5 m et l'attelage n'est pas à plus de 1 m de l'essieu arrière.
- ***) Les rapport de poids selon l'art. 64 al. 2 OCE ne sont pas respectés; exception selon l'art. 6 al. 4 de l'OCE.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- disque 30 km/h exigé; les feux prescrits doivent être montés;
- le châssis-tournant et la flèche doivent être assurés;
- le lest doit être transporté séparément; signal sel. art. 35 al. 4 OCE exigé;
- marquage jaune/noir à l'AV et de chaque côté à la flèche supérieure; de chaque côté à l'AV sur traverse; à l'AR sur les ailes et de chaque côté de l'extrémité de la flèche;
- les pattes d'appui latérales doivent être assurées.

Zurich, 28.6.73

Ck